

IRF - DESCRIPTIF DE PROJET

FORMULAIRE 2.1



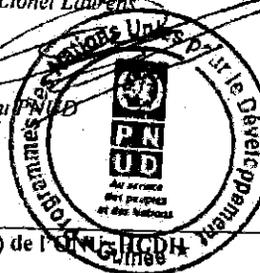
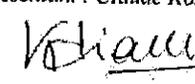
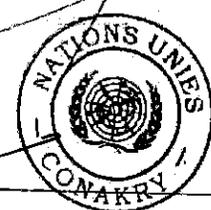
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

Intitulé du projet : Appui au dialogue et participation politiques inclusifs en Guinée	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU PNUD et HCDH
Personne à contacter concernant le projet : Lionel Laurens Directeur Pays- PNUD BP : 222, Conakry, Guinée E-mail : lionel.laurens@undp.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : L'Assemblée Nationale de la Guinée Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté
Site du projet: Conakry et régions	
Descriptif du projet : Le projet a pour objectif global de promouvoir un dialogue constructif et une participation politique inclusive pour une paix durable en Guinée	Fonds pour la consolidation de la paix : USD 826,789 (PNUD : USD 679,022 ; HCDH : USD 147,767) Apport gouvernemental : N/A Autre : N/A Coût total du projet : 826,789 USD Date de démarrage du projet proposée : 1 ^{er} Décembre 2017 Date d'achèvement du projet proposée : 31 mai 2019 Durée totale (en mois) : 18 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 1_2_	
Résultats du projet : 1. Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national 2. La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes	
Domaine de résultat du Fonds : résumant au mieux l'objectif du projet (<i>choisir un seul</i>) : 1.4	

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

BB

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

<i>(Pour les projets financés par l'IRF)</i>	
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD</p> <p>Nom du Représentant: <i>Lionel Laurent</i></p> <p>Signature </p> <p>Titre : Directeur Pays du PNUD</p> <p>Date et cachet <i>27/11/2017</i></p> 	<p>Représentant des autorités nationales : Assemblée Nationale</p> <p>Nom du Représentant : <i>Claude Kory</i></p> <p>Signature </p> <p>Titre : Président de l'Assemblée Nationale</p> <p>Date et cachet <i>04/12/2017</i></p> 
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONG GICHD Guinée</p> <p>Nom du Représentant : <i>Kyle WARD</i></p> <p>Signature : </p> <p>Titre : Chef, Services de la gestion et de l'appui au programme</p> <p>Date et cachet <i>06/12/2017</i></p> 	<p>Coordonnatrice Résidente (CR)</p> <p>Nom du Représentant : <i>Seraphine Wakana</i></p> <p>Signature </p> <p>Bureau de la CR</p> <p>Date et cachet <i>12/12/2017</i></p> 
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>M. Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire Général</i></p> <p>Signature </p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York</p> <p>Date et cachet <i>12/12/2017</i></p>	

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the lower-left quadrant of the page.

Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix

Bien que la Guinée soit considérée comme un pays stable dans la sous-région de la CEDEAO, le pays est souvent traversé par des troubles civils importants et reste politiquement fragile. La faiblesse de la gouvernance et la sous-utilisation des ressources naturelles, pourtant nombreuses et diversifiées ont abouti à faire de sa population une parmi les plus pauvres du monde (183^{ème} rang de l'Indice de développement humain en 2015²).

Certes, des efforts sont en train d'être réalisés par le pays en témoignent les différentes réformes socioéconomiques engagés depuis de 2010, qui ont permis de réduire sa dette publique, mais pas suffisantes pour engranger une croissance forte et durable susceptible de conduire le pays vers l'émergence économique souhaitée. La croissance économique moyenne au cours des huit dernières années (2008-2016) n'a été que de 2,9 % et le revenu moyen par tête négatif (-0,5 %). La survenue de la maladie à virus Ebola en 2014 et 2015 et la baisse des cours de la bauxite ont contribué à fragiliser d'avantage l'économie.

Au niveau politique, la période 2011-2017 révèle de profondes fractures au sein de la société guinéenne dont les origines seraient liées, entre autres aux multiples reports des échéances électorales (législatives et communales), aux nominations aux hautes fonctions n'obéissant pas nécessairement à des critères de transparence, au repli identitaire qui s'en est suivi ; ce qui a fini par installer un manque de confiance entre les acteurs politiques.

En effet, selon le rapport de la CPRN de juin 2016³, les partis politiques sont sources de conflits socio-politiques (92,85% des enquêtés), sont vus comme des facteurs de division ethnique (92,27% des enquêtés). Les partis politiques ne sont pas non plus perçus comme des organisations travaillant pour le développement du pays (81,64%). Aussi 68,88% des enquêtés déclarent que les partis politiques sont responsables de la rupture de la cohésion sociale. Cet élément a été confirmé par l'analyse des conflits de juillet 2017 qui souligne que les discours politiques sont souvent sources d'incitation à la violence et à la division⁴. L'analyse souligne aussi que les conflits d'origine politiques sont très présents en Guinée et les tensions politiques constituent des accélérateurs des autres types de conflits, ceci est d'autant plus prégnant durant les périodes électorales.

En plus de ces tensions politiques, le climat social reste très tendu suite à la cherté de la vie et des conditions de vie qui se détériorent de plus en plus surtout dans les bas quartiers où l'accès aux services sociaux de base principalement l'eau, l'électricité et l'assainissement restent très limité. A cela s'ajoute le désœuvrement général des populations jeunes (taux de chômage de 61% des jeunes diplômés), ce qui permet aux hommes politiques de mobiliser avec facilité des manifestations de grande ampleur. A Conakry et à l'intérieur du pays, les manifestations débouchent souvent en heurts violents entre des groupes politiques qui quelquefois prennent des connotations ethniques. La gestion de ces manifestations est souvent marquée par une utilisation disproportionnée de la force provoquant des violations des droits de l'Homme ainsi que des tensions additionnelles entre forces de sécurité et jeunes désœuvrés.

² <http://www.hdr.undp.org/fr/data>

³ Rapport final des Consultations nationales en appui à la réconciliation nationale en Guinée, Commission provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale, juin 2016, p.99 et suivantes.

⁴ Les partis politiques auraient adopté des « ethno-stratégies ».

Le repli identitaire et la communautarisation des activités politiques ainsi que les pesanteurs socio-culturelles limitent la participation effective des femmes et des jeunes dans les débats de société. En termes de participation politique par exemple, différentes études et recherches montrent que les femmes et les jeunes sont sous-représentés dans les sphères de prise de décisions (22% et 4% respectivement au niveau de l'assemblée nationale)⁵ et dans la plupart des cas ne sont pas présentes dans les débats et décisions sur des sujets qui les concerne. Cela limite cette catégorie de population à l'accès aux opportunités d'un espace politique ouvert et sécurisé dans lequel tout citoyen peut s'intégrer et réaliser son potentiel.

L'Assemblée nationale, les commissions parlementaires et les groupes parlementaires sont autant de cadre d'espaces existants dans lesquels le dialogue entre les entités ou partis politiques et société civile peuvent se dérouler. Les fonctions de représentation et de législateurs donnent aux députés les moyens d'intervenir tant dans la prévention de conflits que dans leur gestion. Étant en contact avec les populations qu'ils représentent, les députés sont en mesure de percevoir les signes précurseurs des conflits et d'inspirer des initiatives de médiation et de dialogue en vue d'étouffer tout germe y relatif. De même, en cas de conflit, et en tant que témoins des difficultés dont sont affectées ces populations, les députés sont également en mesure de contribuer à l'instauration d'un dialogue constructif devant mettre fin aux violences et extirper tout vecteur d'instabilité sociopolitique.

Malgré le rôle crucial de cet espace de dialogue qu'est l'assemblée nationale dans la prévention et gestion des conflits, les députés ne sont pas suffisamment outillés pour jouer ce rôle de médiateur et de facilitateur pour apaiser les tensions. Chaque fois qu'il y a eu des divergences et tensions sérieuses menaçant le pays, les leaders politiques n'ont pas toujours su se mobiliser pour trouver des solutions consensuelles, ce qui oblige les organisations de la communauté internationale à intervenir pour que la stabilité du pays ne soit pas compromise.

Il ressort de cette analyse que si des espaces de dialogue ne sont pas développés, la paix et la stabilité seraient menacées. Par conséquent, promouvoir un dialogue permanent et inclusif favorisant une expression et un débat libres et sereins de tous les acteurs devient une nécessité. Ce besoin de dialogue a été également confirmé par l'analyse des conflits de Juillet 2017 et l'une des recommandations effectuées par les personnes enquêtées dans le rapport de la CPRN porte sur la création de cadres d'échanges et de dialogues (plus de 80% des enquêtés). Plus précisément, la CPRN recommande « que les acteurs politiques privilégient le dialogue comme mode de règlement des conflits » (recommandation 6)⁶. Le projet pourra aussi contribuer à anticiper et dissiper les tensions qui pourraient entourer les élections communales du mois de février 2017.

État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Le processus de consolidation de la paix a connu des progrès appréciables en République de Guinée au cours de ces dernières années. Les résultats obtenus ont contribué de manière significative à l'apaisement du climat social et politique et au renforcement des acquis de la démocratie et de l'Etat de droit. Des projets continuent à être mis en œuvre pour renforcer ces acquis y compris :

Le Projet de Transition : « Secrétariat Permanent, Réconciliation et cohésion sociale » vise à accompagner la mise en œuvre efficace des projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix ainsi et la clôture du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix tout en assurant un

⁵ PNUD : Rapport de suivi des OMD (2014)

⁶ CPRN, juin 2016, p.133.

appui technique et stratégique aux agences du SNU et la continuité des liens opérationnels avec le PBSO. Le projet appuie la formulation la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que la mise en place d'une infrastructure de paix au niveau national. C'est en droite ligne de cette stratégie que le projet actuel contribuera à appuyer un dialogue politique de haut niveau qui sera ouvert aux autres acteurs de la société en plus des leaders politiques (objectif stratégique 1.2 de la stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté).

Le Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes pour travailler en synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes en favorisant l'insertion socioéconomique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.

Le projet de mise en place d'un cadre de concertation sur la paix, la gouvernance et la citoyenneté en Guinée est un projet mis en œuvre par un consortium des 3 plateformes de la société civile (CANEG CNOSC6DDG FONGDD) sous le financement de l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'appui à la société civile (PASOC) sous le 10ème Fonds européen de Développement (FED). Le Projet vise à poser les bases de culture de dialogue, de la concertation et de réalisation d'action conjointes entre les acteurs impliqués sur les questions de paix, de citoyenneté et gouvernance locale. Le projet de dialogue politique de haut niveau pourrait contribuer à renforcer cette concertation et à se saisir de certaines questions qui n'ont pas trouvé des solutions au niveau local et alimenter la réflexion au plus haut niveau.

Malgré les résultats déjà obtenus, les efforts de consolidation de la paix doivent être poursuivis, car le déficit de dialogue politique de haut niveau menace encore la paix et la stabilité du pays. Le nouveau *Projet d'appui au dialogue national et participation politique inclusifs en Guinée* aura pour mérite de consolider les acquis de ces précédents projets et d'aller au-delà du dialogue politique sur les élections pour créer des espaces de dialogue permanent qui impliqueraient des échanges entre les acteurs sociaux et politiques du pays (syndicat, gouvernement, OSC et patronat).

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Réconciliation et cohésion sociale	PBF	Projet de Transition : Secrétariat Permanent, Réconciliation et cohésion sociale	30 mois (janvier à Juin 2017)	1,532,661.58,90 USD	Bien qu'une stratégie nationale de prévention et de gestion des conflits et du renforcement de la citoyenneté soit en cours d'élaboration, des espaces de dialogue permanent impliquant tous les acteurs sociaux et politiques du pays (syndicat, gouvernement, OSC et patronat) ne sont pas encore institués.
Sécurité et Consolidation de la paix	PBF	Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence	18 mois : Janvier 2017 à juin 2018	1 500 000 \$US	Malgré l'implication des jeunes dans la prévention de la violence et maintien de la sécurité, les jeunes et les femmes restent sous-représentés dans les débats et décisions politiques concernant la vie de la nation.
Gestion de conflits et cohésion sociale	Union Européenne	Mise en place d'un cadre de concertation sur la paix, la gouvernance et la citoyenneté en Guinée			Le projet prévoit des concertations/dialogues sur des questions diverses pouvant affecter la paix au niveau local, mais ce processus ne prévoit pas un dialogue de haut niveau incluant tous les acteurs sociaux et politiques

b) Justification du financement par l'IRF :

Le projet est une opportunité de créer des espaces de dialogue favorisant une expression et un débat libres et sereins de tous les acteurs pour que le pays ne bascule pas dans l'instabilité permanente, ou tout au moins ne perde pas les « dividendes » de consolidation de la paix accumulés depuis 2007.

Bien que le PBF ait appuyé des efforts de dialogue dans ces précédentes interventions dans le cadre la mise en œuvre des plans prioritaires de consolidation de la paix en Guinée, aucun cadre permanent et inclusif n'a été soutenu. Les interventions ont accompagné des dialogues ad hoc en fonction des circonstances politiques.

Compte tenu des déficits décrits plus haut, et conformément aux conclusions de l'atelier national d'analyse participative des conflits organisé en juillet 2017, il est essentiel de soutenir un dialogue permanent et inclusif allant au-delà du dialogue entre leaders politiques. Ce dialogue, facilité par d'éminentes personnalités guinéennes reconnues par tous les acteurs, permettra d'apaiser durablement les tensions politiques et sociales.

Le rôle que jouera ce groupe de personnalités apparaît essentiel à l'approche des prochaines élections, notamment les élections locales prévues pour le mois de février 2018. Les premières depuis 2005, ces élections constituent un défi pour la paix en Guinée, les sources de conflits pressenties étant nombreuses : (i) questions relatives à la crédibilité du scrutin ; (ii) le manque de légitimité locale des représentants des partis et les tensions internes au sein des partis ; (iii) l'instrumentalisation de la donnée ethnique à des fins politiques.

En outre, ce projet permettra de stimuler les capacités de collaboration des députés de sensibilités politiques différentes en vue de promouvoir un débat politique dépassionné et n'attisant pas les haines et les tensions tout en renforçant des échanges constants entre les élus et citoyens.

Enfin, le projet jettera les bases d'un climat politique apaisé propice au développement socioéconomique de la Guinée.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Le résultat global du projet est de soutenir un dialogue permanent et de promouvoir une participation politique inclusifs pour la stabilité politique, économique et sociale du pays.

Le dialogue politique de haut niveau créera les conditions d'un retour à une vie politique et sociale normale qui permettra à tous les acteurs impliqués de surmonter leur méfiance les uns vis-à-vis des autres, à respecter les principes de l'État de Droit, en vue d'établir un climat de sérénité et de concorde nationale propice à des avancées qualitatives en matière de gouvernance politique et sociale.

Le projet part de l'hypothèse que si un dialogue permanent entre les leaders des différentes sensibilités politiques est instauré et facilité par un groupe consensuel et inclusif de personnes de grande intégrité, qui rencontre l'approbation des différents groupes d'intérêt dans le pays, et si les capacités de collaboration et de concertations conjointes des députés de différentes sensibilités politiques avec les citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de genre et de jeunesse sont renforcées, alors le climat politique sera apaisé parce que les différends

politiques seront adressés de manière sereine et inclusive et la confiance des citoyens envers leurs représentants améliorée.

2 résultats spécifiques sont attendus à savoir :

1. Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national
2. La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes

Résultat 1 : Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national

Le premier résultat sera sous la responsabilité du PNUD et 2 produits sont prévus pour le réaliser.

Produit 1.1 : Des personnalités réputées de grande intégrité (PRGI) sont identifiées, motivées et dotés des capacités de faciliter un dialogue politique de haut niveau

Un groupe de personnalités expérimentées ou respectées pour la qualité de leur jugement sera identifié pour faciliter un dialogue politique à haut niveau sur les questions d'intérêts national. Ce groupe serait un mécanisme de recours dans les cas de graves tensions et œuvrerait pour la consolidation de la paix et la stabilité du pays.

- Initier des consultations informelles et formelles avec les partis politiques et autres groupes d'intérêts pour identifier les hommes et femmes de consensus, membres du Groupe pouvant faciliter un dialogue de haut niveau
- Appuyer le renforcement des capacités des membres du groupe de PRGI sur les techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus
- Faciliter le partage d'expériences sur le fonctionnement des groupes facilitation de dialogue de haut niveau dans les pays avec expérience similaires, en collaboration avec la CEDEAO et l'Union Africaine
- Appuyer la formulation du plan d'action du groupe de PRGI ainsi que des formations basées sur de besoins spécifiques du Groupe

Produit 1.2 : Un plan de plaidoyer et de facilitation à l'endroit des leaders politiques de haut niveau est développé et mis en œuvre par le groupe de PRGI

Le groupe de PRGI aura le rôle de promouvoir et faciliter des espaces de dialogue qui permettraient une implication élargie des différents groupes structurés et la prise en compte de leurs différentes perspectives sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de droits de l'Homme, questions du genre et de jeunesse. Cela irait au-delà des partis politiques et inclurait les groupes de femmes, les groupes des jeunes, les syndicats, le secteur privé et d'autres groupe d'intérêt qui doivent jouer un rôle prépondérant en tant que participants, partenaires et architectes actifs du dialogue national et de l'avenir du pays. Cette forme de dialogue contribuerait à rétablir un climat de confiance dans le pays, à rendre l'espace politique convivial et ouvert où chaque citoyen- homme et femme- pourra participer activement, ce qui renforcera le processus démocratique ainsi que l'Etat de droit.

Les activités prévues à ce niveau sont les suivantes :

- Appuyer une rencontre de prise de contact entre les leaders des principaux partis politiques et les PRGI pour se faire accepter comme partenaires et facilitateurs dans la recherche de solutions aux problèmes politiques du pays
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du groupe PRGI incluant entre autres
 - Des rencontres trimestrielles entre leaders des partis politiques et le Groupe de PRGI pour discuter de la situation nationale et initier des démarches préventives pour prévenir d'éventuels conflits
 - Appuyer des initiatives pertinentes du groupe de PRGI à l'endroit des institutions républicaines pouvant agir dans le sens de favoriser des solutions consensuelles aux éventuels conflits entre les partis politiques
 - Appuyer les concertations avec d'autres groupes d'intérêt (femmes, jeunes, syndicats, chefs religieux, secteurs privé etc) sur des questions d'intérêt national y compris les questions de genre et de jeunesse
- Appuyer les concertations régulières du groupe de PRGI sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des conflits entre les leaders politiques
- Documenter et partager les leçons apprises du processus

Résultat 2 : La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes

Les 2 produits prévus pour atteindre le second résultat seront réalisés conjointement par le PNUD et le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme (HCDH) en raison de leur expertise en matière de promotion et de protection des droits de l'homme ainsi que la prise en compte des questions du genre dans les politiques et lois nationales.

Produit 2.1 Les députés sont dotés de compétences en matière de médiation, leadership, de négociation et de résolution pacifique des conflits

- Organiser des formations en prévention et gestion des conflits, en médiation et négociation, leadership pour les députés de chaque groupe parlementaire
- Renforcer les connaissances et les capacités des députés en droits de l'Homme et sur l'importance de la prise en compte du genre dans la législation conformément aux instruments internationaux relatif à l'égalité des genres et autonomisation des femmes ;

Produit 2.2 Les députés de sensibilités politiques différentes contribuent ensemble à améliorer leur redevabilité aux citoyens de leurs zones géographiques de représentation.

Les députés sont en mesure de percevoir les signes précurseurs des conflits et d'inspirer des initiatives de médiation et de dialogue en vue d'étouffer tout germe y relatif. De même, en cas de conflit, et en tant que témoins des atrocités dont sont affectées ces populations, les députés sont

BB

également en mesure de contribuer à l'instauration d'un dialogue constructif devant mettre fin aux violences et extirper tout vecteur d'instabilité sociopolitique. Ainsi, leur fonction de représentation et de législation leur donne les moyens d'intervenir tant dans la prévention de conflits que dans leur gestion.

Malgré ce rôle crucial de l'assemblée nationale dans la prévention et gestion des conflits, il ne lui a pas été toujours facile de jouer ce rôle de médiateur et de facilitateur pour mobiliser les protagonistes et trouver des solutions consensuelles. Par conséquent, le projet renforcera les capacités des députés de sensibilités politiques différentes pour qu'ils œuvrent ensemble au service de la paix et la stabilité.

Les activités prévues à ce niveau incluent :

- Soutenir l'organisation de fora préfectoraux regroupant élus et représentants des groupes de citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de droits de l'homme, du genre et de jeunesse
- Appuyer les visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans des zones conflictogènes
- Appuyer et renforcer des espaces de dialogue et de consultation entre le forum des femmes parlementaires et les organisations féminines pour une meilleure représentation des intérêts et préoccupations des femmes sur des questions vitales de la nation
 - Appuyer 3 dialogues/consultations avec les organisations féminines dans la ville de Conakry
 - Appuyer 4 dialogues/consultations avec le forum des femmes et les associations des femmes au niveau communautaire.
- Soutenir des campagnes médiatiques relatives aux échanges entre les députés, des émissions sur le rôle de l'Assemblée Nationale

b) **Budget :**

Le budget prévu pour la réalisation de ce projet est d'un montant de Huit Cent Huit Mille Quatre Cent Treize Dollars américains (808,413USD) et le détail de sa répartition entre différents produits se trouve dans le tableau qui suit :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)	PNUD	HCDH
Résultat 1 : Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national						
Produit 1.1	Des personnalités réputées de grande intégrité (PRGI) sont identifiées, motivées et dotés des capacités de faciliter un dialogue politique de haut niveau	37,000	4. Services Contractuels	Chef de projet SB sur 18 mois Assistant administratif et financier (à 50%, soit un total de 9 mois) Chargé de Suivi-Evaluation (à 25%).	53,600	
		12,000	4. Services Contractuels			
		4,600	4. Services Contractuels			
		20,000	4. Services Contractuels	Consultations informelles et formelles (Atelier de 80 personnes soit 4 personnes pour 20 partis politiques)	20,000	
		9,000	4. Services contractuels	Atelier de renforcement des capacités du Groupe PRGI sur les techniques de dialogue et construction de consensus qui tiennent compte de la dimension genre Incluant appui technique consultant	9,000	
		15,000	4. Services contractuels	Appuyer la retraite pour la formulation du plan d'action, sensible au genre, du groupe de PRGI <i>incluant</i> Consultant sur 15 jours, retraite de 16 personnes	15,000	
		24,000	5. Frais de déplacement		24,000	
		20,000	4. Services contractuels	Formation sur des thématiques identifiés par le GRPI/ Ateliers de 10 personnes	20,000	
Sous total 1.1		141,600			141,600	

Produit 1.2	<i>Un plan de plaidoyer et de facilitation à l'endroit des leaders politiques de haut niveau est développé et mis en œuvre par le groupe de PRGI</i>	1,500	4. Services contractuels	Atelier de prise de contact leaders politiques/PRGI (1 jour)	1,500		
		120,000	4. Services contractuels	Appui à la mise en œuvre du plan d'action du PRGI et autres réponses en fonction des situations socio-politiques (Rencontres trimestrielles leaders politiques, rencontres avec les institutions républicaines, concertations avec différents groupes etc. 25% du plan d'action apportera une attention particulière aux questions de genre et d'autonomisation des femmes.	170,000		
		50,000	5. Frais déplacements				
		10,000	4. Services contractuels	Rencontres trimestrielles du groupe PRGI	10,000		
		5,000	4. Services contractuels	Documenter le travail du PRGI et atelier sur les leçons apprises (35 personnes sur 2 jours)	5,000		
		50,000	4. Service Contractuels	Enquête de perception en début et en fin de projet	50,000		
		25,600	7. Frais Généraux	Carburant pour la mise en œuvre du projet	13,000	12,600	
		20,000	7. Frais Généraux	Services communs	20,000		
		10,000	2. Fournitures, produits de base, matériels	Fournitures et autres matériels de bureau requis.	6,000	4,000	
		4,000	3. Equipement	Ordinateurs, radio etc	4,000		
Sous total 1.2		296,100			279,500	16,600	
Sous Total 1		437,700			421,100	16,600	
Résultat 2 : La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes							
Produit 2.1	Les députés sont dotés de compétences en matière de médiation, leadership, de	70,000	4. Services contractuels	Atelier formation en gestion des conflits, médiation, leadership et rapport - 5 groupes et 5 jours par groupe- 2 consultants pour 1 mois	70,000		

	négociation et de résolution pacifique des conflits	25,000	4. Services contractuels	Atelier Droits de l'homme et Genre- 5 groupes et 3 jours par groupes		25,000
Sous total 2.1		95,000			70,000	25,000
Produit 2.2	Les députés de sensibilités politiques différentes œuvrent ensemble pour améliorer leur redevabilité aux citoyens de leurs zones géographiques de représentation.	1,000	2. Fournitures, produits de base, matériels	Organisation des 10 foras préfectoraux facilités par les députés de sensibilité politique différente (avec citoyens, jeunes, médias etc – (2J par fora) - carburant, médiatisation). Les 21% de femmes députées participeront à l'animation de ces foras		38,500
		21,250	5. Frais de déplacement			
		16,250	4. Services contractuels	Appui aux 16 visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans les zones conflictogènes (2J) - carburant, médiatisation. Les 21% de femmes députées participeront à l'animation de ces foras		58,000
		32,000	5. Frais de déplacement			
		26,000	7. Frais généraux			
		6,000	4. Services contractuels	Dialogue -forum des femmes parlementaires et organisations féminines – 3 rencontres	6,000	
		7,000 10,500	4. Services contractuels 5. Frais de déplacement	Dialogue - forum des femmes parlementaires et organisations féminines au niveau des communautés à la base – 4 rencontres	17,500	
80,000	4. Services contractuels	Des campagnes médiatiques relatives aux échanges entre les députés, des émissions sur le rôle de l'Assemblée Nationale	80,000			
10,000	4. Services contractuels	Réunions du comité de pilotage du projet	10,000			
30,000	4. Services contractuels	Evaluation Finale indépendante du projet (consultant)	30,000			
Sous total 2.2		240,000			143,500	96,500
TOTAL 2		335,000			213,500	121,500
TOTAL 1+2		772,700			634,600	138,100

La part estimée du budget allouée à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes est de 16%.

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS			
Catégorie de dépense	Montants de l'entité bénéficiaire (PNUD)	Montants de l'entité bénéficiaire (FICHD)	TOTAL
1. Personnel et autres employés	-	-	-
2. Fournitures, produits de base, matériels	6,000	5,000	11,000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	4,000	-	4,000
4. Services contractuels	507,100	41,250	548,350
5. Frais de déplacement	84,500	53,250	137,750
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	33,000	38,600	71,600
Sous total	634,600	138,100	772,700
8. Coûts indirects*	44,422	9,667	54,089
TOTAL	679,022	147,767	826,789

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Le PNUD avec ses capacités avérées en matière de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles ainsi que de son expérience dans la mise en œuvre des initiatives de consolidation de la paix a un avantage certain pour la mise en œuvre de ce projet. Le PNUD a déjà bénéficié d'un montant global de 31 913 959,91 USD dans le cadre du deuxième plan prioritaire de la consolidation de la paix, avec un taux de décaissement 91,86%. Les principaux résultats atteints par les différents projets financés sous les 3 domaines prioritaires incluent entre autres i) La mise à la retraite du personnel de l'armée, un projet hautement stratégique et sensible avec des effets positifs de la réforme du secteur de la sécurité, ii) Des infrastructures de paix y compris les Synergies Communales pour la Consolidation de la Paix (SYCAP), les clubs des jeunes dans les quartiers, les consultations nationales en appui à la réconciliation ont été réalisées de façon inclusive, iii) Des relations entre les groupements traditionnels et les acteurs de la société civile ont permis une résolution des conflits localement, et a contribué à apaiser les tensions à ce niveau, iv) La prise en compte de la problématique femmes et personnes vulnérables, a permis de baliser des débats et des tensions et la même approche a été appliquée pour la dimension politique et électorale de la réconciliation, en impliquant les acteurs clés, aux niveaux local, régional et central, et en intervenant dans les temps et des interventions pertinentes dans des foyers de tensions sociales, notamment en Haute-Guinée et en Guinée Forestière.

HCDH : Le Bureau du HCDH a un mandat en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme. Ce mandat couvre des questions aussi spécifiques comme celles liées à la prise en compte du genre dans toutes les politiques et législations nationales, en droite ligne des instruments juridiques régionaux et internationaux. À cet effet, il est récipiendaire des fonds liés aux différentes activités de renforcement des capacités notamment les connaissances et aptitudes des députés de l'Assemblée Nationale sur leurs rôles et responsabilités en matière de droits de l'Homme et de réconciliation nationale. Il s'impliquera également dans toutes les actions en direction de l'organisation des fora régionaux regroupant les députés de différentes sensibilités politiques et les citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de droits de l'Homme, du genre et de jeunesse (HCDH), ce qui va créer des opportunités de reddition des comptes des élus aux citoyens qu'ils représentent.

	ENTITÉ	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	BAD, UE, Japan, PBF, MPTF, France	33 000 000	-
	HCDH	Norvège, OIF, Siège HCDH, PBF	2 919 596	589 000
Année financière en cours	PNUD	BAD, UE, Japan, PBF, MPTF, France	22 000 000	-
	HCDH	Siège HCDH	2 777 298	955 779

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

La mise en œuvre du Projet sera assurée conjointement par le PNUD en tant qu'Agence lead et le HCDH. Chacune des Agences du SNU sera entièrement responsable des activités qui lui sont confiées au regard de ses avantages comparatifs, et percevra directement le montant du budget y afférant. La mise en œuvre sera confiée à un chef de projet qui travaillera en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Sécurité de la Coordinatrice Résidente et des contrats de service seront fournis aux personnes ressources requises pour la réalisation de certaines activités qui requièrent une expertise particulière non disponible au niveau du PNUD. Le Chef de projet sera également assisté par un assistant administratif et financier pour assurer une gestion suivie des fonds alloués au projet. Le point focal genre du Bureau du Coordonnateur Résident, apportera son expertise à la mise en œuvre des interventions.

Pour une bonne cohérence dans l'exécution du projet, les deux agences travailleront en synergie et en étroite collaboration avec le Secrétariat du PBF et une coordination inter-agences ainsi que la partie nationale notamment le Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté et l'Assemblée Nationale.

Un plan de mise en œuvre commun sera élaboré couvrant l'ensemble des activités des deux agences. Un cadre de suivi-évaluation sera également élaboré selon les mêmes modalités. Chaque Agence s'assurera de l'appropriation des activités par la partie nationale et la synergie avec d'autres acteurs et parties prenantes intervenant dans le même domaine.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Les tensions liées au processus électoral (local, législatif et présidentiel) entre 2017 et 2020	Haute	Haute	La communication et la responsabilisation des leaders politiques permettra de limiter les impacts de ce risque
Résistance à l'intégration des questions du genre	Moyen	Moyen	Plaidoyer et lobbying en direction du groupe de personnalités réputées de grande moralité sur l'importance de ces questions pour réussir un dialogue effectif Responsables : Gouvernement, OSC et SNU
Incompréhension sur la portée du projet ou manque d'adhésion des partis politiques et des autorités	moyen	haut	Plaidoyer sur l'importance de rendre le dialogue politique permanent au haut niveau Responsable : SNU
Manque de consensus sur les personnes devant composer le groupe de PRGI Non reconnaissance du groupe par certains partis politiques	moyen	haut	Plaidoyer sur l'importance de rendre le dialogue politique permanent au haut niveau Responsable : SNU

c) Suivi et évaluation :

Le suivi évaluation du projet se fera à trois niveaux :

Le niveau opérationnel : un mécanisme de suivi participatif impliquant les bénéficiaires, les collectivités bénéficiaires, les services déconcentrés des Ministères concernés, les agences des Nations Unies et le secrétariat du Fonds de consolidation de la Paix sera développé et se réunira sur une base mensuelle.

Des rencontres mensuelles auront lieu avec le Secrétariat du PBF au cours desquelles seront présentés l'état d'avancement substantif du projet ainsi qu'un état des lieux financier à titre indicatif.

Le niveau technique : le comité technique de pilotage du projet se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles. Le comité doit faire au bout de trois mois une revue des indicateurs pour apprécier leur mesurabilité et la capacité des équipes de projet à les alimenter. Le Comité



technique de pilotage sera composé des Représentants du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, du Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté, du Secrétariat Général des Affaires Religieuses, du Ministère de la Jeunesse, du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, de la Ligue Islamique Nationale, des représentants des 3 agences (UNFPA, OIM et UNESCO), d'un représentant du secrétariat technique du PBF, du/de la Coordinateur (trice) du Projet.

Le niveau stratégique : ce niveau de suivi est assuré par le **Comité exécutif du portefeuille** financé par le Fonds de Consolidation de la Paix. Il se réunit une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions de consolidation de la paix dont ce projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Le Comité exécutif pourra proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix et à l'Agence lead des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré en début du projet et de chaque année et constituera la base pour les activités de suivi. Une évaluation finale indépendante sera réalisée à la fin du projet afin de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons.

Chaque agence a la responsabilité d'assurer le suivi et évaluation des activités qui la concernent et ce à par ses propres personnels techniques et de M&E. Le coordonnateur du projet / chef de projet (PNUD) est le responsable de la qualité du suivi et évaluation du projet, notamment de la compilation des données collectées, de la qualité des rapports et de la ponctualité de leur soumission. Il établira le cadre de suivi-évaluation du projet avec les agences et l'appui du chargé de programme du Secrétariat du PBF, et se coordonnera de manière régulière avec ce dernier. Une revue de l'état d'avancement substantif et financier sera effectuée mensuellement avec le Secrétariat du PBF.

Le suivi des produits du projet sera assuré par les agences et reposera sur : i) la collecte et l'analyse des données disponibles pour la prise des décisions, ii) la production de rapports de progrès semestriels pour la redevabilité, iii) les visites de sites et iv) la tenue des revues semestrielles et annuelles.

A la fin du projet, une évaluation indépendante complète sera conduite pour apprécier son impact et une enveloppe de 7% du budget du projet est consacrée aux activités de Monitoring et Evaluation du projet.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁷ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») = protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre le 15 novembre de l'année en concernée
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;

- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

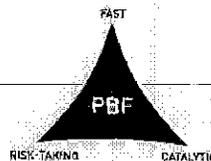
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet	Projet d'Appui au dialogue et participation politiques inclusifs en Guinée (PADPPI)	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD (lead) et HCDH	
Partenaire(s) d'exécution :	Assemblée Nationale de la Guinée, Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté	
Site:	Conakry	
Budget approuvé du projet :	826,789 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 1^{er} décembre 2017	Date d'achèvement prévue : 30 mai 2019
Domaine de priorité du Fonds :	Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1.4)	
Résultats du projet :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national 2. La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes 	
Activités principales du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - Initier des consultations informelles et formelles avec les partis politiques et autres groupes d'intérêts pour identifier les hommes et femmes de consensus, membres du Groupe pouvant faciliter un dialogue de haut niveau - Appuyer le renforcement des capacités des membres du groupe PRGI sur les techniques de facilitation du dialogue et de construction du consensus tenant compte de la dimension genre - Faciliter le partage d'expériences sur le fonctionnement des groupes facilitation de dialogue de haut niveau dans les pays avec expérience similaires en collaboration avec la CEDEAO et l'Union Africaine - Appuyer la formulation du plan d'action du groupe de PRGI - Appuyer une rencontre de prise de contact entre les leaders des principaux partis politiques et les PRGI pour se faire accepter comme 	

BB

	<p>partenaires et facilitateurs dans la recherche de solutions aux problèmes politiques du pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du groupe de PRGI, (25% du plan d'action apportera une attention particulière aux questions de genre et d'autonomisation des femmes) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des rencontres trimestrielles entre leaders des partis politiques et le Groupe PRGI pour discuter de la situation nationale et initier des démarches préventives pour prévenir d'éventuels conflits ➤ Appuyer des initiatives du groupe PRGI à l'endroit des institutions républicaines pouvant agir dans le sens de favoriser des solutions consensuelles aux éventuels conflits entre les partis politiques ➤ Appuyer les concertations avec d'autres groupes d'intérêt (femmes, jeunes, syndicats, secteurs privé etc) sur des questions d'intérêt national y compris les questions de genre et de jeunesse - Appuyer les concertations régulières du groupe GPHI sur l'Etat d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action - Documenter les leçons apprises du processus - Organiser des formations en prévention et gestion des conflits, en médiation et en négociation, leadership pour les députés de chaque groupe parlementaire - Renforcer les connaissances et les capacités des parlementaires en droits de l'Homme et sur l'importance de la prise en compte du genre dans la législation conformément aux instruments internationaux relatif à l'égalité des genres et autonomisation des femmes ; - Soutenir l'organisation de fora préfectoraux regroupant élus et représentants des groupes de citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions du genre et de jeunesse, les 21% de femmes députées participeront à l'animation de ces foras. - Appuyer les visites conjointes des députés de sensibilités politiques différentes dans des zones conflictogènes, les 21% de femmes députées participeront à l'animation de ces foras - Appuyer et renforcer des espaces de dialogue et de consultation entre le forum des femmes parlementaires et les organisations féminines pour une meilleur représentation des intérêts et préoccupations des femmes sur des questions vitales de la nation (3 Conakry et 4 dans les régions) - Soutenir des campagnes médiatiques relatives aux échanges entre les députés, des émissions sur le rôle de l'Assemblée Nationale
--	--

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Guinée										
Dates du projet : 1 ^{er} décembre 2017 – 30 mai 2019										
Théorie de changement pour l'IRF : si un dialogue permanent entre les leaders des différentes sensibilités politiques est instauré et facilité par un groupe consensuel et inclusif de personnes de grande intégrité, qui rencontre l'approbation des différents groupes d'intérêt dans le pays, et si les capacités de collaboration et de concertations conjointes des députés de différentes sensibilités politiques avec les citoyens sur des questions d'intérêt commun y compris les questions de genre et de jeunesse sont renforcées, alors le climat politique sera apaisé parce que les différends politiques seront adressés de manière sereine et inclusive et la confiance des citoyens envers leurs représentants améliorée.										
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1			Année 2			Étapes
Description du résultat 1 : Des consensus politiques au niveau des leaders sont obtenus sur les questions d'intérêt national		Indicateur de résultat 1 perception du climat politique par les populations et parties politiques (Désagrégé par sexe et âge) Niveau de référence : N/A Cible : amélioration du niveau de perception	Enquête de perception au début et à la fin du projet	x					x	Étude de perception au début du projet et à la fin du projet Comparaison de l'évolution des perceptions
		Indicateur de résultat 1 b Taux de crises politiques résolues. Niveau de référence : NA Cible : 50%	Consultation avec le groupe de PRGI	x	x	x	x	x	x	Comparaison de l'évolution du taux
	Produit 1.1 Des personnalités réputées de grande intégrité (PRGI) sont identifiées, motivées et dotées des capacités de faciliter un dialogue politique de haut niveau	Indicateur de résultat 1.1.1 : Existence d'un groupe de personnalité reconnues par les principales parties prenantes dont au moins 30% des femmes. Niveau de référence : 0 Cible : 1	Compte rendu de la rencontre de prise de contact	x						Identification et désignation des membres, via les partis politiques et autres acteurs sociaux ; constitution du groupe de PRGI
		Indicateur de résultat 1.1.2 : Existence d'un plan de renforcement des capacités du PRGI Niveau de référence : 0 Cible : 1	Le document du plan de renforcement des capacités Rapports d'activités du groupe de PRGI	x						Identification des besoins et Formulation du plan de renforcement des capacités
		Indicateur de résultat 1.1.3 : Pourcentage de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités Niveau de référence : 0 Cible : 90%	Rapports des ateliers de formation	x					Ateliers de formations	

99

Description du résultat 2: La confiance entre les citoyens et les députés est améliorée et les conflits partisans (sur la base de l'appartenance politique) au sein des communautés trouvent des solutions non violentes.	Produit 1.2 Un plan de plaidoyer et de facilitation à l'endroit des leaders politiques de haut niveau est développé et mis en œuvre par le groupe de PRGI.	Indicateur de résultat 1.2.1 : Existence du plan d'action de plaidoyer et de facilitation Niveau de référence : 0 Cible : 1 Indicateur de résultat 1.2.2 : Niveau de mise en œuvre du plan d'action du groupe de PRGI avec la participation de l'ensemble des parties prenantes Niveau de référence : 0 Cible : 80%	Rapport d'activités du groupe de PRGI	x	x	x	x	x	x	Identification des conflits à résoudre par le groupe de PRGI Consultations avec les leaders politiques Mobilisation des ressources nécessaires ; réalisation des activités planifiées ; suivi-évaluation des activités
		Indicateur de résultat 2 à appréciation des citoyens du rôle joué par les députés dans la résolution des conflits (désagréé par sexe et âge) Niveau de référence : N/A Cible : Amélioration Indicateur de résultat 2 b : Taux de conflits partisans résolus pacifiquement Niveau de référence : 0 Cible : 50%	Enquête de perception au début et à la fin du projet Rapports de la Société civile y compris des médias Rapports des missions de terrain des députés	x					Etude de perception au début du projet et à la fin du projet Comparaison de l'évolution des perceptions Monitoring continu du projet	
	Produit 2.1 : Les députés sont dotés de compétences en matière de médiation, de négociation, leadership et de résolution pacifique des conflits	Indicateur de résultat 2.1.1 : Nombre de Députés formés en matière de prévention et gestion de conflits, médiation et négociation Niveau de référence : 0 Cible : 114 Indicateur de résultat 2.1.2 : Nombre de Députés formés en droits de l'homme et genre (désagréé par sexe) Niveau de référence : 35 Cible : 105	Rapports des sessions de formation des Députés Liste des participants aux sessions de formation organisées Rapports des sessions de formation des Députés Liste des participants aux sessions de formation organisées	x	x	x	x	x	Identification et désignation des participants ; organisation des sessions de formation à l'intention des Députés sur les thématiques identifiées Identification et désignation des participants ; organisation des sessions de formation à l'intention des Députés sur les droits de l'homme et le genre	
		Indicateur de résultat 2.1.3 : Nombre de Députés de différentes sensibilités politiques prenant des initiatives conjointes, concrètes en matière de	Rapports d'activités des Députés des différentes sensibilités politiques en matière de	x	x	x	x	x	Appui aux initiatives de prévention et gestion de conflits, aux initiatives de médiation et de médiation entreprises par les	

		prévention et gestion des conflits, médiation et négociation et leadership (désagré par sexe et âge)	prévention et gestion de conflits, médiation et négociation, prenant en compte les droits de l'homme et le genre									Députés
Produit 2.2 : Les députés de sensibilités politiques différentes contribuent ensemble à améliorer leur redevabilité aux citoyens de leurs zones géographiques de représentation.		Niveau de référence : 0 Cible : 70										
		Indicateur de résultat 2.2.1 : Nombre de fora régionaux organisés autour des questions d'intérêt commun, y compris les questions de droits de l'homme, de genre et de jeunesse Niveau de référence : 0 Cible : 8	Rapports des missions des Députés en lien avec l'organisation des fora		x	x	x	x	x			Prise de contact avec les acteurs clés et militants des partis politiques au niveau des 8 régions administratives du pays ; organisation des missions dans les différentes régions ; suivi de la mise en œuvre des recommandations clés issues des fora
		Indicateur de résultat 2.2.2 : Nombre de visites conjointes organisées par les députés de sensibilités politiques différentes Niveau de référence : 0 Cible : 12	Rapports des visites dans les zones conflictogènes		x	x	x	x	x			Sensibilisation et mobilisation des militants des différentes sensibilités politiques et autres acteurs régionaux clés, autour de l'organisation des visites conjointes
		Indicateur de résultat 2.2.3 : Nombre de dialogues et de concertation initiés /renforcés entre le FOFPAG et les organisations féminines Niveau de référence : 0 Cible : 7	Rapports des missions du FOFPAG dans les régions en lien avec les organisations féminines à la base		x	x	x	x	x			Identification/mise en place de cadres de concertation entre les FOFPAG et les organisations féminines à la base ; prise de contact avec les acteurs clés concernés ; organisation des missions dans les différentes régions ; suivi de la mise en œuvre des recommandations clés issues des concertations régionales